



Prolongation de concours OFFRE D'EMPLOI DIRECTRICE GÉNÉRALE – DIRECTEUR GÉNÉRAL

La Commission scolaire Harricana dont le siège social est situé à Amos en Abitibi, dessert une clientèle d'environ 4 000 élèves répartis entre vingt (20) écoles primaires, trois (3) écoles secondaires, un (1) centre d'éducation aux adultes et un (1) centre de formation professionnelle. Elle administre un budget de cinquante et un (51) millions de dollars et compte environ six cent cinquante (650) employés. Elle est à la recherche de candidates et candidats afin de combler le poste de directrice générale ou directeur général.

NATURE DE L'EMPLOI

Sous l'autorité du conseil des commissaires, l'emploi de directrice générale ou de directeur général comporte la responsabilité totale de la gestion des activités, des programmes et des ressources de l'organisme pour l'ensemble des unités administratives, des établissements et des champs d'activités ainsi que la responsabilité du suivi de l'exécution des décisions du conseil des commissaires et du comité exécutif, et ce, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Cet emploi comporte notamment les responsabilités suivantes:

- Exercer son autorité sur le personnel requis pour le fonctionnement de la commission;
- Participer aux séances du conseil des commissaires et du comité exécutif, sans droit de vote;
- Diriger le comité consultatif de gestion;
- Participer au comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, si elle ou s'il n'a pas désigné une représentante ou un représentant.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES

- Grade universitaire de deuxième cycle ou grade universitaire de 1^{er} cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois (3) ans ou occuper un emploi de hors cadre ou de cadre, à l'exception de celui de gérant, dans une commission scolaire;
- Dix (10) années d'expérience pertinente, dont au moins cinq (5) dans un emploi de cadre.
- Solide expérience dans le milieu de l'éducation.
- Bonne connaissance du fonctionnement des commissions scolaires.

RÉMUNÉRATION ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Les conditions de travail, y compris la rémunération sont conformes au règlement existant. Le traitement annuel se situe entre 95 167 \$ et 126 890 \$ (classe 13). Nous favorisons l'équité en matière d'emploi.

POUR POSER VOTRE CANDIDATURE

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre motivant votre candidature **au plus tard le vendredi, 3 septembre 2010, à 12 heures** à l'attention de:

Sélection DG - Confidentiel
Commission scolaire Harricana
a/s Monsieur Alain Lavoie, consultant pour la
Fédération des commissions scolaires du Québec

à l'adresse électronique suivante: cdubois@fcsq.qc.ca
en vous assurant de la réception de votre courriel auprès de
M^{me} Carole Dubois au 418 651-3220 poste 368.

Seules les candidatures reçues à cette adresse seront retenues.

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement. Les candidats retenus seront soumis à une évaluation psychométrique.

La commission scolaire ne s'engage pas à retenir une candidature dans le cadre du présent affichage.

La commission scolaire remercie toutes les candidates et candidats de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues.

La commission scolaire participe à un programme d'accès à l'égalité en emploi.